



AVENANT à la décision n°20-2021 du Directeur N° 33-2021 portant nomination et délégation de signatures

Royan, le 15 décembre 2021

Le Directeur du Centre Hospitalier Royan-Atlantique :

- Vu le Code de la Santé Publique et le Code de l'Action Sociale et de la Famille, notamment l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique – 5^{ème} alinéa,
- Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du directoire des Etablissements Publics de Santé et notamment les articles D. 6143-33 ; D.6143-34 et D. 6143-35,
- Vu le décret n° 2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n° 2005-921 du 02 août 2005 portant statuts particuliers des grades et emplois des personnels de direction,
- Vu le Décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132.3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire,
- Vu l'arrêté de l'ARS du 18 juin 2021, nommant **Madame Laurence COULOUDOU, Directrice générale par intérim** du Centre Hospitalier Royan-Atlantique,
- Vu la Décision n°05bis-2021 du 15 avril 2021 portant délégation de signature pour la direction du site de La Coralline,
- Vu la Décision n°20-2021 portant nomination et délégation de signatures en date du 5 juillet 2021
- Considérant l'organigramme au 5 juillet 2021,

DECIDE

Article 1

Le présent avenant concerne les délégations de signatures relatives aux évaluations professionnelles réalisées par les chefs de services suivants :

Madame Claire LAVANDIER, Coordinatrice Générale des Soins et Présidente de la Commission de Soins Infirmiers de Rééducation et Médicotechnique conformément à l'article R.6146-11 du Code Santé Publique, reçoit délégation de signature pour le visa niveau 2 des évaluations professionnelles des paramédicaux (IDE, AS, ASHQ, Médicotechnique et rééducation) du budget H.

Monsieur Benoit NEULAT, Technicien Supérieur, Responsable du Service Technique, reçoit délégation de signature pour le visa niveau 2 des évaluations professionnelles des agents de son service.

Madame Nathalie GUERIN, Technicien Supérieur, Responsable Service Intérieur et sécurité incendie, reçoit délégation de signature pour le visa niveau 2 des évaluations professionnelles des agents de son service.



AVENANT à la décision n°20-2021 du Directeur N° 33-2021 portant nomination et délégation de signatures

Article 2

La présente décision fera l'objet des mesures de publicité prévues par la réglementation et sera notifiée à Madame ou Monsieur le Chef de Service Comptable du Centre Hospitalier Royan-Atlantique, Centre des finances publiques de Royan.

Article 3

ARTICLE 3-1

Pour chacun des délégataires, la délégation cesse en même temps que les fonctions de l'intéressé(e) dans l'établissement.

ARTICLE 3-2

La présente délégation de signature, signée, est notifiée aux intéressé(e)s par remise en main propre d'un exemplaire en copie.

Elle est notifiée au Chef de Service Comptable de la Ville de Royan par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Elle est publiée par note de service auprès du personnel du Centre Hospitalier Royan-Atlantique et de l'EHPAD La Coralline, afin que nul n'en ignore la teneur.

Laurence COULOUDOU
Directrice générale par intérim

♦ Copie à :

- Les intéressés
- Directions fonctionnelles intéressées
- M. le Chef de service Comptable de la Trésorerie de Royan
- Original dossier délégation de signature
- ARS-DD17, ARS-DFIN Nouvelle Aquitaine, ARS-DOSA Nouvelle Aquitaine
- Préfecture de la Charente Maritime pour inscription au recueil des actes administratifs

♦ Original : conservé au registre des délégations de signature du Centre Hospitalier Royan-Atlantique

♦ Annexes :

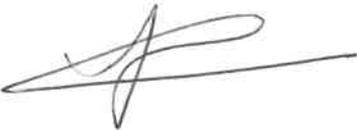
- Modèles des signatures en original



**AVENANT à la décision n°20-2021 du Directeur
N° 33-2021
portant nomination et délégation de signatures**

Modèles de signatures

relatifs à l'avenant n°33-2021 à la Décision n°20/2021 du 5 juillet 2021

LAVANDIER Claire Coordinatrice générale des soins Centre Hospitalier Royan-Atlantique	
NEULAT Benoît Technicien Supérieur, Responsable du Service technique Centre Hospitalier Royan-Atlantique	
GUÉRIN Nathalie Technicien Supérieur, Responsable Service Intérieur et sécurité incendie Centre Hospitalier Royan-Atlantique	